Escape Rooms for Green Entrepreneurship

SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE

Journal d'un citoyen éveillé

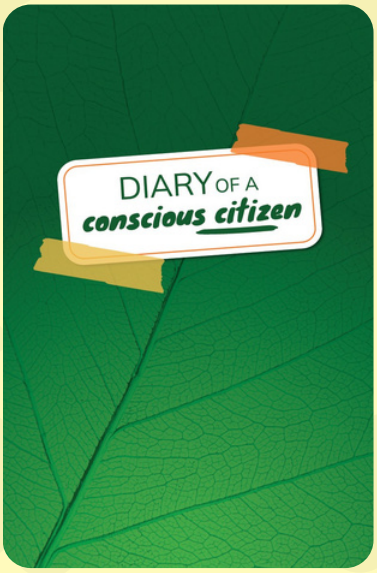

POINTS CLÉS

Pouvoir | représentation | inégalité & inclusion

Groupe cible: apprenants de 16 ans et plus
Durée: 4 sessions (approx. 45 - 60 minutes chacune)

Introduction

Les systèmes démocratiques reposent sur le principe d'égalité, mais l'accès à la participation, à l'influence et à la représentation n'est pas réparti de manière équitable. Des facteurs sociaux, économiques et structurels déterminent qui est entendu, qui décide et qui reste exclu des processus décisionnels. Cette séquence pédagogique initie les apprenants aux concepts fondamentaux de pouvoir, de représentation, d'inégalité et d'inclusion au sein des sociétés démocratiques. Elle les prépare à participer à l'escape game « journal d'un citoyen éveillé », dans lequel les joueurs sont confrontés à des dilemmes liés à la parole, à l'influence, à la responsabilité et à l'équité dans la prise de décision collective. À l'issue de cette activité, les apprenants acquerront une compréhension fondamentale du fonctionnement du pouvoir au sein des systèmes démocratiques, de la manière dont les inégalités peuvent influencer la participation, et de la façon dont des processus inclusifs peuvent renforcer la vie civique.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Escape Rooms for Green Entrepreneurship

Aperçu de la séquence pédagogique

SESSION	THÈME	OBJECTIF PRINCIPAL	MÉTHODES CLÉS
1	Pouvoir & Représentation	Qui décide et qui est représenté ?	Présentation, discussion, cartographie
2	Inégalité et participation	Exclusion structurelle	Analyse de cas, réflexion
3	Inclusion et équité démocratique	Prise de décision inclusive	Travail sur des scénarios, élaboration de modèles
4	Influence et préparation au jeu	Synthèse et application	Discussion, révision, préparation



Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

SESSION 1: Pouvoir et représentation

Mise au point

Présenter la notion de pouvoir au sein des systèmes démocratiques et analyser comment la représentation influence sur la prise de décision.

Acquis d'apprentissage

Les apprenants seront capables de :

- Définir la notion de pouvoir dans un contexte civique
- Expliquer le concept de représentation
- Identifier les sources d'influence formelles et informelles
- Réfléchir à qui détient le pouvoir de décision dans la société

Concepts clés, définitions et exemples

Pouvoir

La capacité d'influencer les décisions, de définir les priorités ou de contrôler les ressources au sein d'une société.

Exemple concret : Les élus qui élaborent la législation ou les acteurs des médias qui influencent le débat public.

Représentation

Le fait de s'exprimer ou de prendre des décisions au nom d'autrui au sein d'institutions politiques ou civiques.

Exemple concret : Les députés qui défendent les intérêts de leurs électeurs.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Influence formelle et informelle

L'influence formelle s'exerce par le biais de fonctions officielles et d'institutions ; l'influence informelle s'exerce par le biais de réseaux, des médias ou du capital social.

Exemple concret : Les décideurs politiques (au niveau officiel/formel) face aux personnalités publiques influentes (au niveau informel).

Exemple de la vie de tous les jours : un élève qui compte de nombreux abonnés sur les réseaux sociaux peut influencer les sujets abordés par ses camarades de classe, même s'il n'occupe aucun poste officiel.

Activités

- Présentation des concepts clés par l'animateur
- Exercice de cartographie : qui prend les décisions dans notre communauté ?
- Discussion : toutes les voix sont-elles représentées de manière égale ?
- Réflexion sur les formes visibles et invisibles de pouvoir

Evaluation

Fiche de synthèse : Identifiez une source formelle et une source informelle de pouvoir dans la société.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

SESSION 2: Inégalités et obstacles à la participation

Mise au point

Analyser l'impact des inégalités structurelles sur la participation et l'accès aux processus démocratiques.

Acquis d'apprentissage

Les apprenants seront capables de :

- Définir l'inégalité structurelle
- Identifier les obstacles à la participation civique
- Expliquer comment les facteurs socio-économiques influencent la représentation
- Mener une réflexion sur l'équité dans l'accès à la démocratie

Concepts clés, définitions et exemples

Inégalité structurelle

Des désavantages systémiques inhérents aux systèmes sociaux, économiques ou politiques.

Exemple concret : L'accès limité à l'éducation a des répercussions sur la participation politique.

Participation

Facteurs qui empêchent des individus ou des groupes de participer aux processus civiques.

Exemple concret : Les barrières linguistiques, le manque de temps, les contraintes financières.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Accès démocratique

La mesure dans laquelle les citoyens peuvent participer de manière significative au processus décisionnel.

Exemple concret : Accessibilité des procédures de vote ou des consultations publiques.
Exemple de la vie de tous les jours : Une réunion du conseil des élèves organisée pendant les cours peut, techniquement, être ouverte à tous, mais les élèves qui ne peuvent pas quitter leur classe risquent tout de même d'être privés de la possibilité d'y participer.

Activités

- Analyse de cas portant sur des groupes hypothétiques sous-représentés
- Discussion en groupe : Qui est souvent exclu des processus décisionnels ?
- Exercice d'identification des obstacles
- Réflexion : Qu'est-ce qui rend la participation équitable ?

Analyse de cas : les obstacles à la participation des jeunes

Les apprenants analysent un bref scénario décrivant la participation à un processus décisionnel local.

Scénario:

Un conseil municipal organise une consultation publique au sujet d'un nouveau plan de transport. La consultation se déroule dans le cadre d'une réunion officielle à la mairie, en début de soirée. Les informations relatives à cette réunion sont diffusées principalement sur le site Internet de la commune. À l'issue de la réunion, les responsables ont constaté que la plupart des participants étaient des habitants d'un certain âge, tandis que les jeunes, les immigrés et les étudiants étaient largement absents.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Tâche

Les apprenants identifient les obstacles potentiels à la participation dans cette situation.

Exercice d'identification des obstacles

Les apprenants discutent des obstacles liés aux différents aspects de la participation démocratique :

- Accès à l'information : qui reçoit les informations concernant la réunion ?
- Temps et disponibilité : qui est en mesure d'assister à cette réunion ?
- Langue et communication : les informations sont-elles accessibles à tous ?
- Cadre institutionnel : le format formel de la réunion décourage-t-il certains groupes ?

Discussion de groupe

Les apprenants discutent :

- Quels groupes pourraient être exclus de ce processus ?
- Quels changements pourraient rendre la participation plus inclusive ?

Réflexion

Quelles sont les conditions nécessaires pour que la participation aux processus démocratiques soit équitable et accessible ?

Evaluation

Brève réflexion écrite : En quoi les inégalités sont-elles importantes pour la démocratie ?

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

SESSION 3: Inclusion et équité démocratique

Mise au point

Découvrez comment des processus décisionnels inclusifs peuvent renforcer la légitimité démocratique et améliorer les résultats.

Acquis d'apprentissage

Les apprenants seront capables de :

- Définir la gouvernance inclusive
- Identifier des stratégies visant à renforcer la participation
- Expliquer en quoi la diversité renforce la prise de décision
- Évaluer l'équité dans les processus collectifs

Concepts clés, définitions et exemples

Gouvernance inclusive

Des processus décisionnels qui intègrent activement des points de vue variés et les différentes parties prenantes.

Exemple concret : Les conseils de la jeunesse qui conseillent les collectivités locales.

Exemple de la vie de tous les jours : Lorsqu'un établissement scolaire demande à des élèves de différentes classes de réfléchir à la manière de réaménager un espace commun destiné aux élèves.

Légitimité démocratique

Le sentiment que les décisions sont équitables, représentatives et justifiées.

Exemple concret : La confiance du public s'accroît lorsque les communautés sont consultées.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Délibération

Discussion structurée visant à aboutir à des décisions raisonnées et équilibrées.
Exemple concret : Des assemblées citoyennes qui débattent de propositions politiques.

Gouvernance partagée

Une approche décisionnelle dans laquelle le pouvoir et la responsabilité sont partagés entre les différentes parties prenantes plutôt que concentrés entre les mains d'une seule autorité. La gouvernance partagée met l'accent sur la collaboration, la transparence et la participation des différents groupes concernés par une décision.
Exemple concret : Une université où les étudiants, les enseignants et les membres de l'administration participent tous aux instances dirigeantes chargées de prendre les décisions relatives aux politiques et aux priorités de l'établissement.

Le tokenisme

Une démarche superficielle ou symbolique visant à intégrer des personnes issues de groupes sous-représentés sans leur accorder d'influence réelle dans la prise de décision. Le « tokenisme » peut donner l'impression d'une inclusion, alors que le pouvoir réel et les décisions restent concentrés ailleurs.
Exemple concret : Inviter un jeune ou un représentant d'une minorité à participer à une commission ou à un groupe d'experts, sans toutefois lui offrir de réelles possibilités d'influencer la décision finale.

Exemple de la vie de tous les jours : Une école invite un élève à une réunion consacrée au bien-être des élèves, mais prend la décision finale avant même que cet élève ait eu l'occasion de s'exprimer.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Activités

- Exercice de simulation : Concevoir un processus décisionnel inclusif
- Exercice de modélisation : Caractéristiques d'un système démocratique équitable
- Débat sur la diversité et la représentation
- Réflexion sur l'inclusion par opposition au tokenisme

Scénario: Réaménagement d'un parc public

La municipalité prévoit de réaménager un parc public. Ce projet aura des répercussions sur plusieurs groupes, notamment les familles, les personnes âgées, les jeunes, les commerces locaux et les associations environnementales.

Tâche

Les apprenants élaborent un processus décisionnel garantissant une représentation équitable des différents groupes.

Ils devraient se poser les questions suivantes :

- Comment les différents groupes seront-ils informés ?
- Comment les citoyens peuvent-ils faire part de leur point de vue ?
- Comment la décision finale pourra-t-elle refléter la diversité des points de vue ?

Réflexion sur l'inclusion par opposition au tokenisme

Les apprenants discutent de la différence entre une participation significative et une représentation symbolique.

Discussion

- Qu'est-ce qui rend la participation véritablement inclusive ?
- Comment les organisations peuvent-elles éviter le « tokenisme » ?
- Pourquoi les institutions ont-elles parfois recours à une représentation symbolique ?

Evaluation

Travail de groupe : Proposez une stratégie visant à renforcer l'inclusion dans un processus démocratique.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

SESSION 4: Influence et préparation du jeu

Mise au point

Synthétiser les concepts clés et préparer les apprenants à mettre en pratique leur compréhension des notions de pouvoir et d'inclusion au cours de l'escape game.

Acquis d'apprentissage

Les apprenants seront capables de :

- Établir un lien entre les structures de pouvoir et les résultats en matière de participation
- Identifier les inégalités dans les situations de prise de décision
- Appliquer les principes d'inclusion pendant le jeu
- Mener une réflexion critique sur l'équité et la représentation

Concepts clés, définitions et exemples

Influence responsable

L'utilisation éthique du pouvoir pour promouvoir l'équité et l'inclusion.
Exemple concret : Des dirigeants qui veillent à ce que les voix des personnes marginalisées soient entendues.

Responsabilité démocratique

Mécanismes visant à responsabiliser les décideurs quant à leurs actes.
Exemple concret : Transparence des comptes rendus ou contrôle public
Exemple de la vie de tous les jours : Un conseil des élèves explique comment il a utilisé son budget et donne aux élèves la possibilité de poser des questions ou de faire part de leurs commentaires sur les décisions prises.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Activités

- Discussion de synthèse établissant un lien entre pouvoir, inégalités et inclusion
- Révision du vocabulaire clé
- Explication de la manière dont ces dynamiques peuvent se manifester dans l'escape game
- Préparation à l'identification des dilemmes liés à l'équité pendant le jeu

Exercice de dilemme sur l'équité

Les apprenants analysent de courts cas de dilemme liés à la représentation et à la prise de décision.

Exemple de dilemme :
Un conseil d'établissement doit décider de la manière d'affecter les fonds destinés aux activités extrascolaires. La plupart des membres sont favorables au financement des programmes sportifs, tandis que certains élèves estiment que les activités artistiques et culturelles devraient également être prioritaires.

Discussion :

- Comment le processus décisionnel peut-il tenir compte de différents points de vue ?
- Quelle serait une manière équitable de prendre une décision ?

Evaluation

Petit quiz sous forme de liste de contrôle portant sur les notions de pouvoir, d'inégalité et d'inclusion.

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Quiz: Pouvoir, inégalité et inclusion démocratique

Les apprenants répondent aux questions suivantes individuellement ou par deux. Ce quiz permet de réviser les concepts clés abordés au cours de la séquence pédagogique.

Questions

1. Que signifie le pouvoir dans un contexte civique ?

a) La capacité à contrôler les marchés économiques
b) La capacité à influencer les décisions ou à orienter les résultats au sein de la société
c) La capacité à organiser des événements publics

Bonne réponse : b

2. Qu'est-ce que la représentation politique ?

a) Lorsque les citoyens s'expriment directement au Parlement
b) Lorsque des personnes ou des institutions agissent au nom d'autrui dans le cadre du processus décisionnel
c) Lorsque les gouvernements communiquent avec les médias

Bonne réponse : b

3. Qu'est-ce que l'inégalité structurelle ?

a) Des désaccords temporaires entre groupes politiques
b) Des désavantages systémiques ancrés dans les systèmes sociaux, économiques ou politiques
c) Des divergences d'opinions personnelles entre les citoyens

Bonne réponse : b

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

4. Parmi les éléments suivants, lequel peut constituer un obstacle à la participation démocratique ?

a) L'accès à des informations claires
b) Les barrières linguistiques ou le manque de temps
c) Les consultations publiques organisées par les gouvernements

Bonne réponse : b

5. Quel est l'objectif de la gouvernance inclusive ?

a) Limiter la participation des experts
b) Veiller à ce que des points de vue divers soient pris en compte dans la prise de décision
c) Réduire le nombre de participants aux processus politiques

Bonne réponse : b

6. Qu'est-ce que la légitimité démocratique ?

a) Lorsque les citoyens considèrent que les décisions sont justes et représentatives
b) Lorsque les gouvernements prennent des décisions rapidement
c) Lorsque les lois sont rédigées uniquement par des experts

Bonne réponse : a

7. Qu'est-ce que le « tokenisme » ?

a) Une participation effective de tous les groupes au processus décisionnel
b) Une inclusion symbolique, sans influence ni pouvoir réels
c) Un système de vote démocratique

Bonne réponse : b

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

8. Qu'est-ce que la gouvernance partagée ?

a) Un système dans lequel le pouvoir de décision est partagé entre différentes parties prenantes

b) Un système dans lequel les décisions sont prises uniquement par des élus

c) Un système dans lequel les citoyens votent directement sur chaque question

Bonne réponse : a

Note à l'intention de l'animateur (facultative)

Passez en revue les réponses ensemble et clarifiez tout malentendu avant que les apprenants ne commencent l'escape room.

SÉQUENCE PÉDAGOGIQUE

Escape Rooms for Green Entrepreneurship

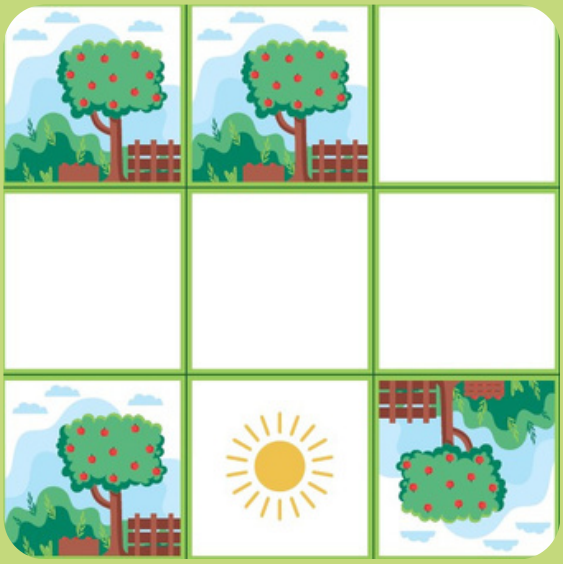

Cofinancé par l'Union européenne

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.